

Cette estimation ne représente que le *minimum des forces hydrauliques potentielles* de la Puissance.

A l'appui de cette assertion on peut citer le cas des provinces du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse; une étude approfondie des ressources hydrauliques de ces provinces a révélé la possibilité de construire à peu de frais des réservoirs régulateurs du débit des cours d'eau, si bien qu'en tenant compte du facteur de diversité entre la force hydraulique et les besoins des consommateurs, ces deux provinces possèdent, respectivement, 200,000 et 300,000 h.p. utilisables.

Le tableau 118 est une analyse de l'utilisation des forces captées et démontre dans quelle mesure la grande industrie canadienne de la pulpe et du papier doit aux forces hydrauliques sa prospérité.

Les statistiques concernant la production de l'hydroélectricité sont analysées sous un autre angle dans le tableau 119. Le territoire desservi par les usines centrales et la force motrice initiale sont indiqués graphiquement dans la carte faisant face à la page 404 et par le diagramme faisant face à la page 406; ce qui regarde l'industrie de la pulpe et du papier fait l'objet du tableau 120.

Nous avons dit au commencement de ce bref article que le développement futur des forces hydrauliques suivrait de près l'amélioration des conditions industrielles et financières, mais il convient d'ajouter qu'au Canada, en dépit des circonstances défavorables, cette activité a été très sensible. Au cours de l'année 1921, les installations faites ont porté sur environ 300,000 h.p., ce chiffre englobant tant les constructions neuves que l'installation de nouvelles turbines et dynamos dans les usines existantes. En ce moment même, de nouvelles usines se construisent et tout permet de supposer que, pendant une longue période à venir, le développement des forces hydrauliques du Canada fera des progrès considérables et continus.

**118.—Forces hydrauliques captées et utilisées au Canada, au 1er mars 1922.**

Provinces.	H.P. des turbines installées.				
	Dans les usines électriques centrales. <sup>1</sup>	Dans les papeteries et pulperies. <sup>2</sup>	Dans les autres industries. <sup>3</sup>	Total. <sup>4</sup>	Par 1,000 habitants. <sup>5</sup>
Colombie Britannique.....	207,656	48,800	48,856	305,315	584
Alberta.....	32,380	—	807	33,187	57
Saskatchewan.....	—	—	—	—	—
Manitoba.....	93,355	—	10,792	104,147	170
Ontario.....	948,372	170,624	93,654	1,212,650	414
Québec.....	696,593	224,412	94,380	1,015,385	432
Nouveau-Brunswick.....	8,978	14,668	6,534	30,180	78
Nouvelle-Ecosse.....	14,992	17,999	13,957	46,948	90
Ile du Prince-Edouard.....	245	—	1,625	1,869	21
Yukon.....	10,000	—	3,199	13,199	3,170
<b>Canada.....</b>	<b>2,012,571</b>	<b>476,503</b>	<b>273,806</b>	<b>2,762,880</b>	<b>315</b>

<sup>1</sup>Comprend uniquement les usines hydroélectriques qui produisent de l'électricité pour la vendre. <sup>2</sup>Ceci ne représente que les forces hydrauliques effectivement développées par les industries de la pulpe et du papier; en réalité, ces industries consomment 637,080 h.p. puisque, outre leur propre production, elles achètent de la force motrice aux usines hydroélectriques d'Ontario, à concurrence de 72,122 h.p. et à celles de Québec, à concurrence de 88,455 h.p. <sup>3</sup>C'est-à-dire les forces hydrauliques développées ailleurs que dans les usines hydroélectriques et dans les pulperies et papeteries; mais ces industries achètent du courant produit par les usines centrales. <sup>4</sup>Total de la puissance de toutes les turbines et roues hydrauliques installées au Canada. <sup>5</sup>Moyenne de la force motrice développée par 1,000 habitants.